Tél : (+33) 02 43 30 45 67
Fax : (+33) 02 43 30 45 68
Email : contact@etoilenotredame.org
Email : librairie@etoilenotredame.org
Internet : www.etoilenotredame.org

La reconnaissance

Après une minutieuse enquête, André-Marie Charue, évêque de Namur, reconnaît le caractère surnaturel des faits (2 juillet 1949) et le culte public de Notre-Dame de Beauraing est autorisé.
Deux guérisons ont été reconnues miraculeuses.

Depuis lors, de nombreuses personnes se rendent à l'Aubépine sous laquelle Notre-Dame est apparue. Les infrastructures d'accueil se sont développées.
La Vierge avait demandé une chapelle le 17 décembre 1932. Il fallut attendre la reconnaissance du culte puis la fin de la guerre pour entreprendre la construction de la « Chapelle Votive », qui débuta en 1947 pour se terminer et être bénie les 21 et 22 août 1954 par Mgr Charles-Marie Himmer, évêque de Tournai (et ancien vicaire de Beauraing).